



Païement par transfert électronique de fonds (TEF) et par virement télégraphique des primes des contrats d'assurance collective

Compte bancaire canadien

La date d'exigibilité des primes est le premier jour de chaque mois. Lors du TEF ou du virement télégraphique, l'avis de remise de prime ou les informations relatives à la police doivent être envoyés à la Gestion des versements, Client collectif par courriel à l'adresse PAYMENTGIPA@Canadavie.com.

Le versement par courriel doit inclure le numéro de police, le numéro de division, le montant du paiement séparé en fonction de chaque division, le montant total versé et la date à laquelle le TEF/virement a été effectué.

*** Veuillez noter que le défaut de se conformer à cette exigence peut entraîner un retard dans le traitement de votre paiement. ***

Adresse de la banque pour tous les transferts

Nom de la banque : Banque de Montréal
Adresse : 335 rue Main
Winnipeg MB R3C 1C2

Transfert électronique de fonds en dollars canadiens

Code de la banque : 001
Numéro de succursale : 05797
Numéro de compte : 1006769
Code SWIFT : BOFMCAM2

À noter : L'option de TEF est UNIQUEMENT offerte pour les paiements en dollars canadiens provenant d'un compte d'une banque canadienne.

Virement télégraphique en dollars canadiens

Code de la banque : 001
Numéro de succursale : 05797
Numéro de compte : 05791006769
Code SWIFT : BOFMCAM2

Virement télégraphique en dollars américains

Code de la banque : 001
Numéro de succursale : 05797
Numéro de compte : 05794600025
Code SWIFT : BOFMCAM2

Veuillez demander à votre banque d'ajouter votre numéro de police aux renseignements fournis aux fins du virement télégraphique. Ainsi, les fonds pourront être versés promptement au compte approprié.

À NOTER : Si votre tentative de transfert échoue ou que vous avez de la difficulté à effectuer le TEF, vérifiez le numéro de compte entré. Les renseignements indiqués plus haut sont justes et ils sont requis par la Banque de Montréal et la Canada Vie pour que le paiement soit effectué correctement et de manière efficiente. Si vous avez besoin d'aide, n'hésitez pas à communiquer avec votre représentant de service.